

L'ADMINISTRATION DE PRODUCTION

PUBLIC CONCERNE

Profil professionnel des stagiaires :

Assistant de production, comptable et toute personne désirant accéder à la fonction d'administrateur de production, ou souhaitant comprendre les mécanismes pour mieux exercer son activité de gestion de production.

Pré-requis, expérience professionnelle :

Expérience dans les métiers de l'audiovisuel ou de l'industrie cinématographique, comptabilité générale et gestion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a pour objectif de donner tous les outils nécessaires à la gestion financière d'un projet, de la comptabilité film à la comptabilité générale de la structure.

Par l'étude d'un cas pratique, les participants apprendront à enregistrer en comptabilité toutes les opérations liées à un projet.

L'objectif sera de savoir :

- Savoir quels sont les rôles et responsabilités d'un administrateur de production.
- Être capable d'organiser la comptabilité d'un film ou d'un projet pour une société.
- Faire les opérations courantes.
- Analyser les escomptes de contrats,
- Effectuer les opérations de fin d'année,
- Comprendre et maîtriser les documents des organismes sociaux et fiscaux.
- Contribuer à l'organisation d'une production,
- Effectuer la prévision et les besoins de trésorerie.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 210 heures / 30 jours

Durée hebdomadaire : 35 heures

Horaires : 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 17h30

Lieu de formation : 57 rue Letort, 75018 Paris

Tél. : 09 81 24 66 25

Email : contact@courts-on.fr

Dates précises : du 18 février au 29 mars 2019 ou du 20 mai au 28 juin 2019

Administration de production

1^{ère} semaine : Comptabilité générale et la gestion sociale.

Jour 1 : La société de production et l'amortissement du film.
La comptabilité générale.

Jour 2 : La fiscalité.
Le plan comptable du cinéma.
Les logiciels de gestion de la comptabilité analytique du film.

Jour 3 : L'équipe de production : le rôle du directeur de production.
Le rôle et les responsabilités de l'administrateur de production : l'organisation de leur travail.

Jour 4 : Les autres membres de l'équipe de tournage : le statut des intermittents.
Les conventions collectives.
Les contrats des techniciens et leur gestion.

Jour 5 : La paie et le calcul des heures supplémentaires.
Les organismes sociaux et le calcul des charges sociales.

2^{ème} semaine : L'aspect juridique et le suivi comptable.

Jour 1 : Les droits d'auteur.
Les droits voisins et le droit à l'image.

Jour 2 : La gestion comptable des contrats des comédiens.
La gestion des contrats de production : les aides publiques et subventions.

Jour 3 : Gestion comptable des contrats de production : les contrats des diffuseurs et les contrats de coproductions étrangères.

Jour 4 : Les différentes étapes de la production d'un film : la mise en place de la comptabilité.
Le plan de travail.

Jour 5 : Le devis du film : études des différents postes du devis.
Le devis du film et son plan de financement.

3^{ème} semaine : La comptabilité du film et les rendus de comptes.

Jour 1 : La répartition des dépenses entre coproducteurs.
L'échéancier de trésorerie.

Jour 2 : L'escompte des contrats.
L'agrément des investissements.
La gestion du crédit d'impôt.

Jour 3 : Les tableaux de bord de la production.
La situation hebdomadaire du film et l'analyse des écarts.

Jour 4 : Les rendus de compte de fin de production.
Réintégration de la comptabilité analytique du film à la comptabilité générale de la société.

Jour 5 : La sortie du film et les remontées de recettes.

4^{ème} semaine : Exercices pratiques.

Jours 1 à 5 : Exercices de comptabilité générale.
Saisie de factures d'achat, de vente.
Les principes de caisse, les comptes d'attente.
Les amortissements.
Les salaires et les charges sociales.

5^{ème} et 6^{ème} semaines : Simulation.

Jours 1 à 10 : À partir d'éléments (contrats, indication du formateurs, support de cours), effectuer la paie de différents techniciens, ouvriers et chefs de postes, déterminer un besoin de trésorerie et un échéancier.
Effectuer la saisie des pièces comptables du film, faire le rapprochement entre la comptabilité du film et la comptabilité générale, préparer tous les éléments nécessaires au rendu de comptes.
Correction des exercices.
Bilan individuel et collectif de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :

Cours théoriques
Exercices pratiques de comptabilité à partir d'un cas de long métrage ou de fiction.
Exercices pratiques de fiscalité des entreprises.

Supports fournis aux stagiaires :

Documentation nécessaire à la comptabilité.
Plan comptable.
Scénario, exemple de contrats, feuille de dépouillement, plan de travail...

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Un poste de travail PC avec suite Xotis.

Nombre de stagiaires par poste de travail :

Un poste de travail par personne.